

Genève

Le Courrier Genève / Syndicom
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'200
Parution: 5x/semaine



Page: 5
Surface: 12'828 mm²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116
Référence: 70650850
Couverture Page: 1/1

La colère et la vengeance décortiquées

Unige ► Des chercheurs de l'université de Genève (UNIGE) ont voulu savoir ce qui se passe dans le cerveau humain lorsqu'une injustice se fait ressentir. Au cours de leurs travaux, ils ont découvert un mécanisme qui a pour caractéristique de supprimer l'acte de vengeance, a fait savoir mardi l'*alma mater* genevoise.

Ce mécanisme se situe dans le cortex dorsolatéral préfrontal (DLPFC). Ce constat en main, Olga Klimecki-Lenz, qui a mené les recherches, se demande ainsi «si une augmentation de l'activité de DLPFC par une stimulation trans-magnétique permettrait de diminuer les actes de vengeance, voire de les supprimer».

Pour arriver à localiser ce mécanisme d'atténuation de la vengeance dans le cerveau, les scientifiques ont fait jouer des personnes à un jeu économique dans lequel elles étaient confrontées à un joueur aimable et attentionné ainsi qu'à

un joueur égoïste, centré sur ses propres gains et n'hésitant pas à se montrer menaçant.

Le cobaye avait le dernier mot dans ce jeu. Il pouvait alors choisir de se venger du joueur qui n'avait montré aucune gentillesse et refusé de coopérer pour que tout le monde soit gagnant. Les chercheurs genevois ont alors découvert que certains participants se montraient mieux disposés que d'autres envers le méchant joueur.

Leurs travaux expliquent ces différences par le rôle crucial du cortex dorsolatéral préfrontal, situé à l'avant du cerveau, et qui est primordial dans la régulation des émotions. Plus l'activité de cette partie du cerveau est importante lorsque le méchant joueur provoque, moins l'état de vengeance perdure.

«Il existe donc une corrélation directe entre l'activité cérébrale dans le DLPFC, connu pour la régulation émotionnelle, et le comportement envers le joueur injuste», fait savoir l'UNIGE. Les travaux des chercheurs genevois ont été publiés dans la revue *Scientific Reports*. **ATS**